

**NATIONALE BANK VAN BELGIË**  
**BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE**

**Bijlage 3 bij de notulen van de gewone algemene vergadering van 15 mei 2023**  
**Inleidende uiteenzetting van de vicegouverneur**

**Annexe 3 au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2023**  
**Exposé introductif du vice-gouverneur**

Mesdames et messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir à la Banque Nationale pour son assemblée générale annuelle.

L'année 2022 a été riche en événements. L'impact de la guerre menée par la Russie en Ukraine, l'inflation galopante et les séquelles de la pandémie de COVID-19 sont des thèmes qui ont été au cœur des préoccupations de la Banque tout au long de l'année.

Dès l'invasion russe en février, la Banque a largement été sollicitée pour évaluer les conséquences économiques de cette guerre, ou encore son impact sur la stabilité du système financier. La Banque a dès lors immédiatement mis en place une taskforce dédiée, chargée de collecter et d'analyser les données disponibles afin de publier un tableau de bord des conséquences du conflit. Mis à jour régulièrement, ce tableau de bord est d'emblée devenu une source d'informations de référence pour les responsables politiques, le monde académique ou encore les médias. Dans ce contexte inédit, la Banque a pu, une fois encore, confirmer la valeur de son expertise et sa pertinence sociétale.

Pour tempérer le niveau élevé de l'inflation, la politique monétaire de la Banque centrale européenne est devenue moins accommodante en 2022. Comme il fallait s'y attendre, cela a eu des effets négatifs sur les résultats annuels de la Banque. C'est un risque que nous avons évoqué à plusieurs reprises ces dernières années, que ce soit dans nos rapports annuels ou dans nos communiqués au marché, ou encore lorsque nous décidions d'attribuer une partie de notre bénéfice à nos réserves financières.

En septembre et en décembre, nous avons publié de nouveaux communiqués aux marchés afin de donner des précisions supplémentaires à ce propos.

Avant de donner la parole au directeur Dechaene qui reviendra plus longuement sur la question des pertes lors de la présentation des comptes annuels de l'exercice 2022, j'aimerais passer en revue quelques faits qui ont également marqué la vie de la Banque, en tant qu'entreprise, cette année :

Au cours de l'année écoulée, nous avons franchi quelques étapes importantes de la mise en œuvre de notre plan stratégique 2025. Pour rappel, nous avons lancé en 2020 un plan stratégique à 5 ans qui doit permettre à la Banque de s'adapter aux rapides mutations de l'environnement au sein duquel elle évolue et de rester pertinente en sa qualité de banque centrale et d'autorité de surveillance.

En avril dernier, nous avons réussi à nous hisser à la 5<sup>ème</sup> place du classement Randstad qui mesure l'image des entreprises privées. Ce résultat est le fruit d'un profond changement de culture au sein de la Banque, et d'une modernisation de ses outils en matière de ressources humaines. Cette belle évolution nous permettra de continuer à recruter des profils pertinents, et à relever sereinement le défi que constitue le départ à la pension de plus de 25% des collaborateurs de la Banque à l'horizon 2025.

Cette année, nous avons également posé la première pierre d'un nouveau Cash center à Zellik, première pierre qui donne le coup d'envoi d'une ambitieuse stratégie immobilière visant à faire de la Banque une banque centrale moderne au service de la société.

Dans ce contexte, il a en effet été décidé de construire un nouveau Cash center à Zellik d'ici 2025 et d'ancrer la présence historique de la Banque au centre de Bruxelles en rénovant le bâtiment principal vieillissant, pour l'horizon 2030.

Le nouveau Cash center permettra une automatisation plus poussée du traitement des espèces et ce, dans des conditions de sécurité permettant un usage plus efficace de ses ressources opérationnelles.

Quant aux plans de rénovation du bâtiment principal, ils seront finalisés dans les prochains mois et les travaux de rénovation devraient débuter en 2025, après l'achèvement du nouveau Cash center et le transfert des activités de trésorerie vers le nouveau bâtiment de Zellik.

Les coûts d'exploitation de la Banque seront également fortement réduits par la cession du complexe immobilier de l'autre côté du boulevard du Berlaymont. Le recours aux techniques les plus modernes réduira également l'empreinte écologique de la Banque.

Enfin, cette année, et avec un peu de retard en raison de la pandémie de COVID-19, nous avons fêté le dixième anniversaire de l'intégration du contrôle prudentiel à la Banque. A cette occasion, le Comité de direction a lancé une réflexion stratégique sur ce thème, incluant les points de vue d'autres autorités prudentielles, mais aussi d'une trentaine de CEO représentatifs de l'écosystème financier belge. Cette réflexion a établi que la surveillance du secteur financier doit évoluer pour agir de manière efficace et ciblée, en phase avec son temps. En d'autres termes, il s'agit de s'assurer que la surveillance prudentielle reste pertinente au vu du rythme auquel évolue l'environnement digital et économique-financier dans lequel opèrent les institutions financières sous le contrôle de la Banque. Cela appelle à des changements, des innovations et des investissements à la fois organisationnels, opérationnels et informatiques.

De manière générale, la Banque s'efforce à développer et diffuser une culture de l'innovation au sein de l'entreprise et ce, afin de s'assurer que la Banque puisse continuer à adéquatement remplir ses missions vis-à-vis de la société dans un monde de plus en plus digitalisé et en perpétuelle évolution. De nombreux projets, basés sur les plus récentes innovations technologiques et infrastructures numériques sont actuellement déployés à travers tous les métiers de la Banque.

Je vous remercie pour votre attention et je donne maintenant la parole au directeur Dechaene, qui va vous présenter les comptes annuels de l'exercice écoulé.